



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 16 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le vendredi seize mai à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Gérard BARROY	X	Raynald GUIRIEC	X
Marc SIGNORET	X	Agnès BIRIN	X	Bernard JACQUET	X
Corinne TREBOSC	X	Mayeul BOUCAUMONT	X	Virginie LAVALETTE	X
Thierry AUDOUIN	X	Isabelle COINE	X	Véronique SERMONDADAZ	X
Bernadette ACCOLAS	X	Annie GAUMET	X	Thierry TRUFFY	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Françoise SCHEEPERS – Jean-Luc REBY

Compte-rendu du 25 avril 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Point n°1 : Travaux en cours

1) **Maison Place Paul GUIGNARD**

Sur demande de la municipalité, Monsieur PICHON architecte de Moulins, a revu l'aménagement intérieur de la Maison Place Paul Guignard dans laquelle il a été décidé de réaliser deux studios. Le rez-de-chaussée resterait inchangé. L'étage pourrait être modifié en déplaçant la cuisine, créer une chambre un peu plus grande et conserver l'escalier qui monte aux combles. Le but de l'aménagement est de louer à des personnes seules qui recherchent un meublé. Une seule chambre et une petite cuisine pourraient correspondre au besoin d'une seule personne.

Une commission sera créée pour étudier les devis des artisans. L'équipe des employés du service technique se chargera du gros œuvre et abattra les cloisons. Le projet avance ; Erdf a remis un devis pour l'installation d'un second compteur. Il sera demandé la même chose à VEOLIA eau.

2) **Les Remparts**

Une réunion de chantier a eu lieu le 16 mai. La société Comte est tenue de remettre en état un jardin à proximité des remparts. Cependant, le jardin contient des ruches ; de ce fait, il a été demandé au propriétaire de les déplacer pour accéder au jardin.

Le chaînage de la tour a été réalisé. Il est prévu la réalisation d'un mur de même hauteur que l'autre côté de la tour pour créer une harmonisation de l'ensemble.

3) **Abeilles**

Un arrêté municipal est en cours d'élaboration pour règlementer la distance entre les ruchers et les habitations, suites à de multiples incidents survenus dans la commune.

Point n°2 : Projet en cours

1/ **Restaurant** – Une visite du magasin GROULLARD a été réalisée le jeudi 15 mai en présence de Monsieur PICHON, architecte et M. et Mme DAVY (restaurateurs). Le magasin situé en centre bourg présente un avantage certain.

L'espace de l'ancien magasin est appréciable et permettrait la réalisation de salles de restauration avec beaucoup de possibilités. Le plafond pourrait être cassé pour laisser la place à une mezzanine, la baie vitrée pourrait être reculée pour faire une terrasse couverte. Une estimation de travaux a été demandée à l'architecte. L'étage offre la possibilité de créer une grande salle sous mansardes. D'un point de vue sécurité, l'aménagement du magasin est plus aisé que la rénovation de l'ancien Charles VII. Monsieur le Maire

prévoit un entretien avec la propriétaire pour permettre de visiter et d'effectuer une estimation de travaux. Le patrimoine est, certes, remarquable mais l'investissement est très élevé et demande mûre réflexion.

2/ Les Thureaux – Mini parc

Suite à la demande de la municipalité, d'acquérir une parcelle de 6 000 m² appartenant à la SCI des Tanneries, nous apprenons par le notaire en charge du dossier, que les propriétaires américains ne souhaitent pas vendre.

Afin d'avancer sur le projet, le Conseil Municipal convient de se rendre sur place, jeudi 22 mai à 18h30, pour définir l'enclos et le chemin de promenade des parcelles dont la commune est déjà propriétaire. Le mini-parc actuel s'étendrait sur un peu moins de 2 ha. L'aménagement d'un salon de jardin et de jeux d'enfants pourrait compléter l'attrait touristique. La municipalité prévoit l'arrivée d'animaux domestiques à l'automne (biches, moutons d'Ouessant, canards, cochons etc.). A la rentrée, les employés réaliseront la clôture avec des pieux d'acacias qui ont été confectionnés à cet effet.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il s'agit d'un bel investissement à visée pédagogique et touristique sans être onéreux.

Point n°3 : Commission du personnel

La commission s'est réunie le 16 mai dernier pour étudier les demandes d'emploi d'été. Onze demandes de jeunes sont parvenues en mairie dont 2 enfants extérieurs à la commune. Compte tenu, des travaux à effectuer, neuf jeunes ont été retenus contre sept 7 en 2013.

Point n°4 - CCAS

Le CCAS s'est réuni pour la première fois fin avril. Dans les membres extérieurs à la municipalité étaient présents : Mme Jeanne-Marie BOUCAUMONT, Mme Annick METENIER, Mme Sylvie DEGREMONT et Mme Maria ARSELIN. Cette réunion a permis d'informer le groupe, des fonctions du CCAS et des dates importantes dans une année civile.

Les comptes de gestion et administratifs de 2013 ont été approuvés et le budget 2014 voté à l'unanimité.

Point n°5 – Peupliers

La municipalité a rencontré un sylviculteur, employé d'une Société Coopérative d'Intérêts collectifs, qui est venu sur place faire une estimation des peupliers au lieu-dit « Moulins de la Rivière ». Le rapport serait de 1 000 € environ en faveur de la commune, pour nettoyer l'emplacement, à l'automne prochain. Les peupliers seront déchiquetés pour être utilisés en compactage. Il faudra prévoir après cela, de planter des essences d'arbres telles que des frênes, idéals pour le bois destiné à des chaufferies collectives. A ce sujet, le Conseil sera amené à réfléchir sur ce type de chauffage qui offre une solution, à la fois, économique et écologique.

Point n°6 - Assainissement

1/ Eco quartier à raccorder

Monsieur le Maire informe que la municipalité rencontrera France Loire le 20 mai prochain dans le cadre de construction au cœur de l'éco quartier. Il rappelle l'accord de la Commission Départementale Permanente dans l'apport d'un concours financier dans la réalisation de logements. De ce fait, la Commune est contrainte de réaliser un réseau assainissement qui desservirait les habitations allant de la parcelle éco quartier jusqu'en Centre bourg, au niveau de la Banque Populaire.

2/ Rénovation réseau assainissement

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2007, une étude réalisée par Saulnier et Associés avaient permis de constater que les conduites d'assainissement, situées en bas des remparts, étaient vétustes, fuyantes ou bouchées par des racines et qu'il convenait de les remplacer.

C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale s'emploie depuis plusieurs semaines à la réfection de la conduite. L'ancien camping, qui appartenait à la municipalité, a été vendu avec le branchement au tout-à-l'égout. Le propriétaire actuel a fait remarquer que son terrain n'avait pas fait l'objet d'un raccordement au nouveau réseau. La municipalité s'engage à rétablir le branchement d'une façon ou d'une autre, soit par une nouvelle conduite si le dénivelé le permet, soit par l'installation d'une pompe de relèvement.

Point n°5 – Elections européennes

Les élus communiquent leurs disponibilités pour tenir le bureau de vote lors des élections européennes le dimanche 25 mai prochain de 8h00 à 18h00.

Question diverses

- **Routes départementales**

M. et Mme NORMAND ont fait part d'un problème lié à l'évacuation des eaux pluviales en provenance de la route qui borde leur maison. Monsieur le Maire rappelle que l'habitation, située en entrée d'agglomération, dépend de l'U.T.T. dans la gestion des routes départementales. Monsieur le Maire propose de transmettre l'information à l'U.T.T. pour qu'ils procèdent à l'amélioration de la situation.

- **Aménagement de studios**

Il est nécessaire de tenir compte des parties communes qui relient les deux studios ; aussi, Monsieur R. GUIRIEC informe avoir modifié le détail du devis « électricité » qui sera à compléter par les artisans.

- **Fêtes et Loisirs**

Le 29 avril dernier, le bureau de l'Association Fêtes et Loisirs a été réélu comme suit : B. ACCOLAS Présidente – T. TRUFFY Vice président - M. SIGNORET Trésorier - C. TREBOSC Trésorière adjointe – T. AUDOUIN Secrétaire –I. COINE Secrétaire adjointe.

Madame la Présidente a rappelé qu'elles ont été les activités de Fêtes et Loisirs précédemment ; plusieurs spectacles divers et variés ont eu lieu comme : Concert de trompes/Gospel/Concert de chants populaires/Comtes/Pièces de théâtre (Footsbarn, Michel Durantin etc.). Ces spectacles n'ont pas tous fait salle comble. Elle propose d'organiser un nouveau concert de trompes à l'église, fin août, concert qui remporte en général beaucoup de succès. L'association s'engage à rechercher plusieurs groupes de sonneurs.

- **UDAAR 03**

En été 2015, il est prévu de projeter sur les remparts un film noir et blanc en plein air.

- **Assemblée Générale**

L'association des Amis du Vieil Ainay se réunira le 30 mai prochain à 18h30 en assemblée générale. La municipalité y assistera.

- **Théâtre**

La Commission chargée de la Culture informe que « Le misanthrope » sera joué sur le parvis de l'église le dimanche 6 juillet 2014. Cet évènement a été proposé et organisé par N. PASQUIER agent chargé des évènements culturels.

- **Fleurissement**

Le Samedi 25 octobre, en soirée, est retenu pour effectuer la remise des récompenses au concours des Maisons fleuries.

- **Signalétique/Sécurité**

- **Renouvellement de panneaux**

La commission a décidé de procéder aux renouvellements des panneaux signalétiques abîmés par le temps. Il est souligné l'absence de signalétiques pour l'indication de la salle des fêtes et de la Maison des Chaumes. La Commission se charge de remédier à ce problème.

- **Stationnement gênant**

Un courrier de riverains, est parvenu en mairie, qui se plaignent du stationnement de véhicules sur les trottoirs, le jour de marché, le long des commerçants. Une réponse écrite leur sera adressée. Il sera demandé à certains commerçants de ne pas sortir tous leurs véhicules ce jour-là. Les trottoirs sont encombrés ponctuellement les mardis ; il est difficile de trouver un compromis entre l'activité hebdomadaire liée au marché et la circulation piétonne. La commission propose de mettre des bacs à fleurs pour empêcher le stationnement non autorisé, devant certains commerces. Une signalétique au sol pourrait être apposée sous réserve d'acceptation des Bâtiments de France.

- **Comité des fêtes**

La commission demande à ce qu'une lettre leur soit adressée pour interdire l'utilisation de bombe de peinture, servant à délimiter les emplacements des brocanteurs.

- **Signalétique éducative solaire**

La commission réfléchit à investir dans l'achat de signalétique à caractère éducative, l'idéal serait d'acheter ce matériel en commun avec d'autres communes du Pays de Tronçais.

- **Sécurité routière**

La commission indique que le Stop à l'angle de la rue du Château d'eau et le Faubourg de Moulines est particulièrement gênant du fait de stationnement de voitures. Un miroir de circulation pourrait être apposé pour faciliter la traversée de la rue.

Par ailleurs, l'intersection au lieu-dit Charnoux est particulièrement dangereuse. La Commission en prend bonne note.

- **SMAT (Syndicat Mixte Aumance Touristique)**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des représentants du SMAT comme suit :

Titulaire : T.AUDOUIN – Suppléant : M.BOUCAUMONT.

- **SIESS du Collège F.Péron**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des représentants comme suit :

Titulaires : C.TREBOSC - V.SERMONDADAZ - Suppléantes : V. LAVALETTE - A.BIRIN

Le Conseil Municipal est informé que la présidence du SIESS est désormais assurée par Madame NADOT Marie-Laure, la Vice-présidence par Madame Marie DE NICOLAI, le secrétariat par C. TREBOSC.

- **Rythmes Scolaires**

Au regard de la réunion relative à la modification des rythmes scolaires, qui s'est tenu à Clermont-Ferrand, la commune d'Ainay-le-Château est très avancée dans le projet, tout comme Meaulne. Le projet est prêt et a été validé par l'Education Nationale. Une réunion publique aura lieu courant juin pour informer les parents sur le planning hebdomadaire et la présentation des Temps d'Activités Périscolaires.

La Communauté de communes a décidé lors de l'ancienne mandature de céder au Centre Social de Meaulne, la gestion jusqu'au 31 mai, de l'étude des Rythmes Scolaires, une convention avait été réalisée à cette occasion et la coordination se fera jusqu'à cette date par le Centre Social.

- **Projet jumelage**

La Commission Communale, créée à cet effet, a permis de déterminer deux choses essentielles dans le jumelage, soit la municipalité opte par un jumelage international, en l'occurrence avec le Japon, soit par un jumelage avec un pays d'Europe subventionné par l'Europe.

En ce qui concerne le Japon, il sera nécessaire de trouver les contacts avec la municipalité choisi ; il existe un Centre des Relations Japon-France ; aujourd'hui, 56 villes françaises sont jumelées avec le Japon.

Pour le jumelage européen, la municipalité pourrait associer les écoles, par des échanges entre écoles. Les pays les plus proches où les enfants pourraient se rendre sont : Italie/Irlande/Pays-Bas/Espagne/Portugal/Tchéquie/Grèce etc....

Prochaine réunion le 27 mai à 20h30.

- **La Poste**

Il est demandé de peindre au sol le stationnement réservé pour la poste. Les employés du service technique en seront informés.

- **Raccordement séparatif EU/ EP**

Suite à une demande d'un riverain, il est précisé qu'il est obligatoire de procéder au raccordement des installations privées au réseau collectif, dans les 2 ans qui ont suivi les travaux (fin mars 2013).

- **SICTOM Nord-Allier**

Les délégués sont convoqués pour procéder au vote du nouveau président.

- **Centre social de Meaulne**

Une réunion informelle a été organisée par le Centre Social de Meaulne pour présenter leur activité socioculturelle, l'activité liée à la petite enfance, leur centre de Loisirs, le portage des repas et l'atelier équilibre etc. Il est question de mettre en place des ateliers mobiles pour permettre à un plus grand nombre de bénéficier de ces activités. Des informations seront diffusées par voie d'affichage (mairie et commerces),

par mail, par flyers, le but étant de diffuser le plus largement possible. Par ailleurs, un questionnaire circule actuellement pour établir les projets sur les années à venir.

- **Syndicat du cher**

Le syndicat des Transports scolaires de Charenton s'est réuni le 29 avril 2014.

- **Petite Enfance**

L'attention du Conseil Municipal est attirée pour l'accueil des plus de 6 ans. Il est difficile pour les parents qui n'ont pas la chance de bénéficier de l'aide des grands-parents, de trouver, à bas coûts, des accueils pour les enfants de plus de 6 ans. A cet âge, coïncide la cessation de paiement de la CAF, ce qui représente un véritable casse-tête pour les parents.

La municipalité informe que la mise en place de structure locale adaptée est tout aussi difficile pour les communes, en matière de coût, de personnels et de conformité des locaux. Le Conseil Municipal a, par le passé, déjà mis en place un accueil à Ainay-le-Château, l'expérience n'a pas été reconduite car trop coûteuse.

- **Haute définition**

La fibre optique arrive sur Ainay-le-Château fin juin. Les professionnels seront les premiers à en bénéficier.

- **Associations castelainaisiennes**

La Commission Associations réunira les Présidents et Présidentes pour une prise de contacts individuels, le lundi 16 juin à la maison des Chaumes, afin de connaître les attentes, les besoins et les remarques qu'ils pourraient avoir.

- **Eco quartier**

L'inauguration officielle est prévue le Vendredi 13 juin à 18h00. Les invitations ont été envoyées. Un vin d'honneur se tiendra sur place.

- **Commission Cimetière**

La commission prévoit de se réunir le 11 juin à 19h00 afin d'établir un règlement intérieur du cimetière et du columbarium.

- **Circulation PL**

Des riverains se plaignent à nouveau des camions de paille, rue de la Castinerie et rue du Pavé. Monsieur le Maire propose de recontacter le Groupement de Gendarmerie de Moulins et l'UTT de Cérilly pour s'enquérir des actions menées depuis la réunion du 21 janvier 2014.

- **Abbé René PROPHETE**

Pour remercier l'Abbé PROPHETE de son dévouement, le Conseil Municipal accepte de lui concéder une concession dans le cimetière d'Ainay-le-Château, à titre gratuit. En effet, l'abbé a consacré une grande partie de sa vie au service des jeunes d'Ainay et à la réalisation de travaux d'entretien dans l'église. Pour cela, le Conseil lui en est reconnaissant.

- **Arrivée d'un jeune kiné**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'arrivée d'un jeune kinésithérapeute en remplacement de Monsieur SAINT-JULIEN. Le Conseil Général de l'Allier, acteur dans le recrutement de professionnels de santé, dans les zones déficitaires, a sollicité la Commune d'Ainay-le-Château pour l'accueil du jeune praticien. La Commune a décidé de le loger gracieusement du 1^{er} juin au 31 août, dans l'annexe de la mairie, appartement meublé à cet effet. Le Conseil Général se charge de son côté de prendre en charge, momentanément, le loyer dont il devrait s'acquitter à la Maison Médicale.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.

Le prochain conseil municipal aura lieu

Vendredi 20 juin 2014 à 19h00